

**DIRECTIVES D'INSTALLATION :
SYSTÈME DE GARDE-CORPS PORTABLE**

Le présent guide est conçu pour satisfaire aux normes OSHA du fabricant et devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de formation pour les employés.

AVERTISSEMENT : ces instructions devront être fournies à l'installateur de l'équipement et être respectées afin d'assurer une utilisation adéquate. La modification ou la négligence dans l'utilisation de cet équipement, ou le défaut de respecter les directives peut entraîner de graves blessures, voire la mort.

IMPORTANT : pour toute question relative à l'utilisation, à l'entretien ou à la compatibilité de cet équipement à votre usage, communiquez avec Capital Safety.

Figure 1 - Identification des composants

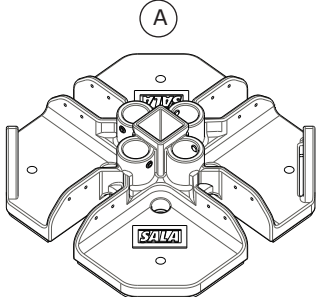
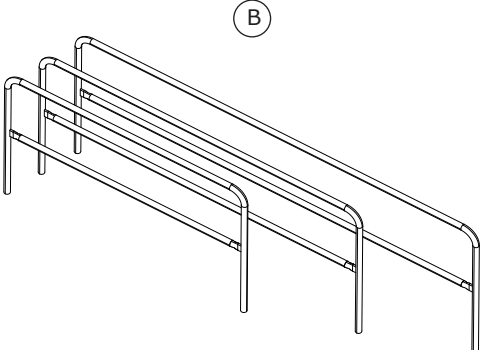
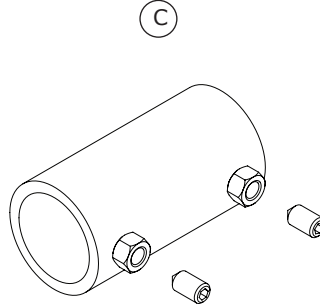
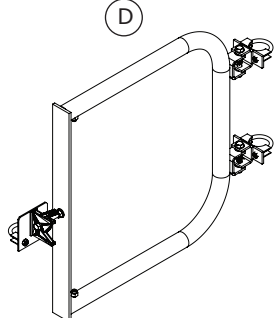
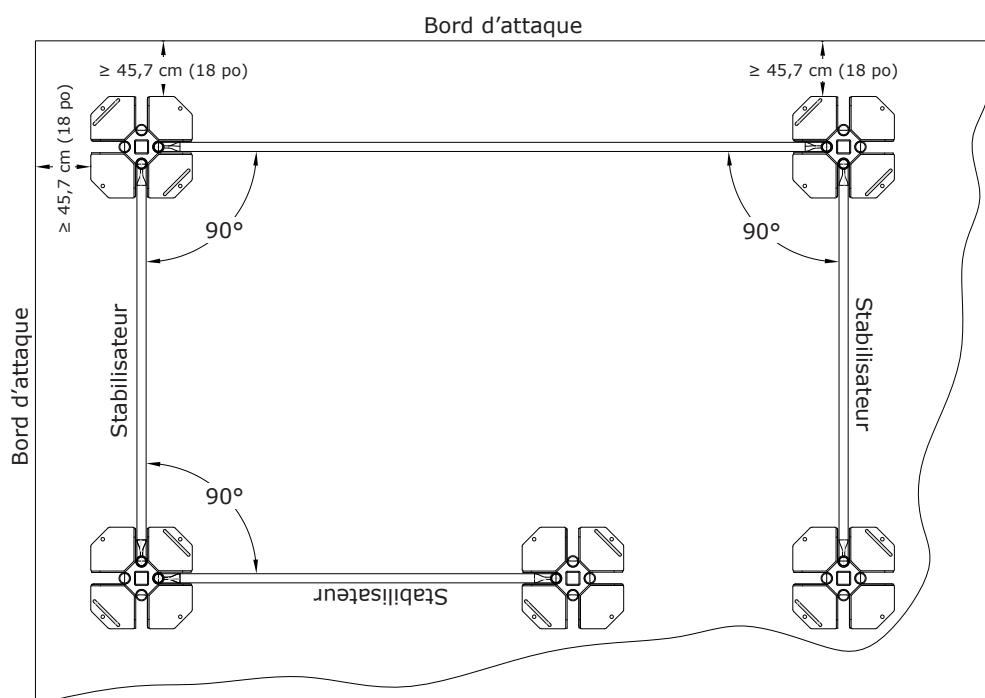
A	7900060	Plaque de base, 36 kg (80 lb), acier, fini galvanisé, 46 cm x 46 cm (18 po x 18 po)		
B	7900061	Garde-corps, 1,8 m (6 pi), 8 kg (18 lb), tube en acier de 4 cm (1-5/8 po), revêtement en poudre, 106,7 cm (42 po) de hauteur		
	7900062	Garde-corps, 2,4 m (8 pi), 10 kg (22 lb), tube en acier de 4 cm (1-5/8 po), revêtement en poudre, 106,7 cm (42 po) de hauteur		
	7900063	Garde-corps, 3,0 m (10 pi), 13 kg (28 lb), tube en acier de 4 cm (1-5/8 po), revêtement en poudre, 106,7 cm (42 po) de hauteur		
C	7900005	Trousse de raccords, revêtement en poudre, acier		
D	7900007	Barrière pivotante de sécurité, revêtement en poudre, acier		

Figure 2. - Planification du système

- Installez le système uniquement sur une surface plane, propre et sèche (non glissante et sans pente).
- Maintenez une distance minimale de 3,0 m (10 pi) des lignes électriques.
- Placez les plaques de base à une distance minimale de 45,7 cm (18 po) d'un bord d'attaque, en l'absence d'un muret ou d'un parapet.
- Lorsque les tronçons du garde-corps sont alignés avec un bord d'attaque, installez des garde-corps « stabilisateurs » à angle droit (90°) au début, à la fin et à chaque interruption de tronçons.
- En cas de nécessité, utilisez une plinthe en bois de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po) pour éviter que l'équipement ou les matériaux ne descendent à des niveaux inférieurs.



IMPORTANT : toutes les installations du Système de garde-corps portable doivent être approuvées par un personnel de sécurité formé.

Figure 3 - Installation du garde-corps

1. Placez les plaques de base aux emplacements requis sur une surface plane, propre et sèche. (Voir la section 1. *Planification du système*).

IMPORTANT : les plaques de base sont équipées d'un coussin de caoutchouc dans leur partie inférieure pour éviter le glissement. Si le coussin de caoutchouc est manquant ou défectueux, n'utilisez pas la plaque de base. Communiquez avec votre distributeur pour obtenir un nouveau coussin de caoutchouc.

2. Insérez la patte du garde-corps dans le logement souhaité de la plaque de base et serrez la vis d'arrêt avec une clef Allen de 1/4 pouce.
3. En cas de nécessité, fixez la plinthe de 38 mm x 89 mm (2 po x 4 po) sur la plaque de base à l'aide de clous à travers les orifices creusés sur cette plaque.

AVERTISSEMENT : ne vous appuyez pas sur les garde-corps et ne les utilisez pas pour vous percher ou arrimer. L'excès de force latérale appliquée sur la partie supérieure du garde-corps peut le faire s'incliner, entraînant des blessures ou la mort.

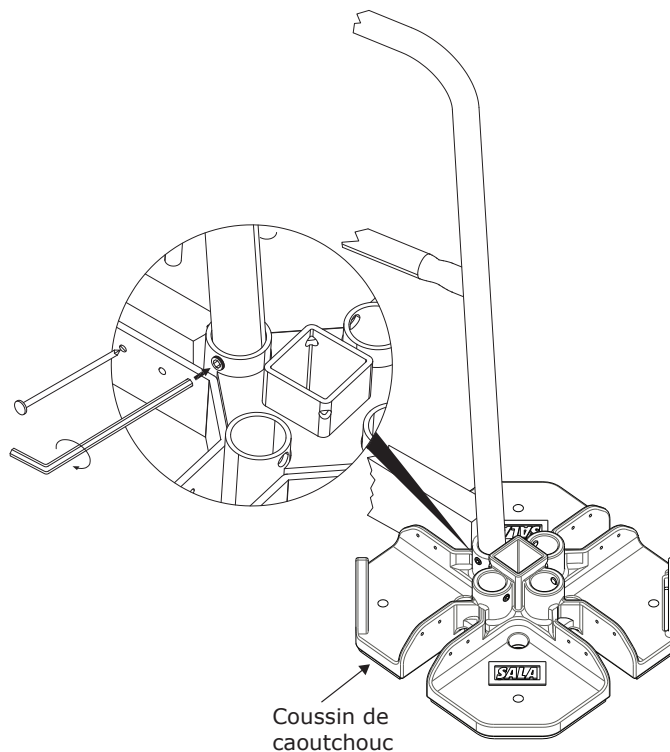
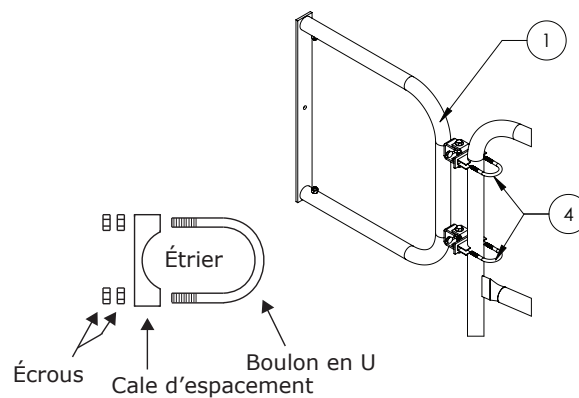
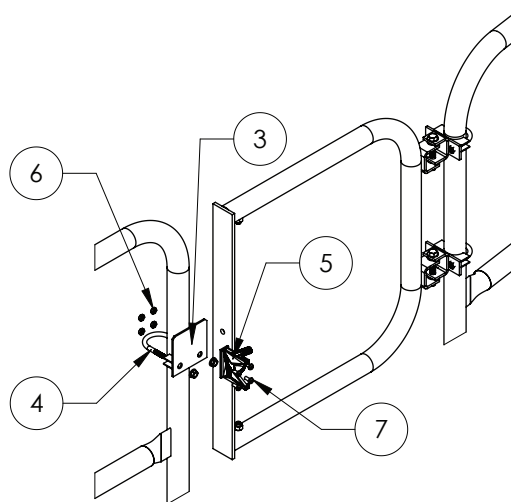


Figure 4A - Assemblage de la barrière pivotante



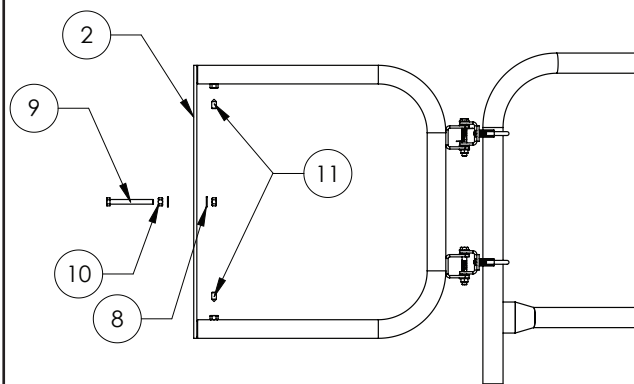
- | | |
|----|---|
| 1. | <p>Fixez les boulons en U (élément 4) à la section du garde-corps et à la section extérieure de la barrière (élément 1).</p> <p><i>Remarque : la partie supérieure de la barrière pivotante doit être au même niveau que la partie supérieure du garde-corps.</i></p> |
| 2. | <p>À l'aide d'une clé 11/16 po, installez les boulons en U puis les cales d'espacement en plastique et les deux écrous.</p> <p><i>Ne serrez pas les connexions trop fermement.</i></p> |

Figure 4B - Assemblage de la barrière pivotante



- | | |
|----|---|
| 3. | <p>Fixez le loquet de la clavette (élément 5) à la plaque de verrouillage (élément 3) à l'aide des vis et des écrous n° 12 (éléments 6 et 7).</p> |
| 4. | <p>Fixez l'ensemble de la plaque de verrouillage à la section opposée du garde-corps à l'aide d'un boulon en U (élément 4).</p> |
| 5. | <p>Serrez le boulon en U à la main.</p> |

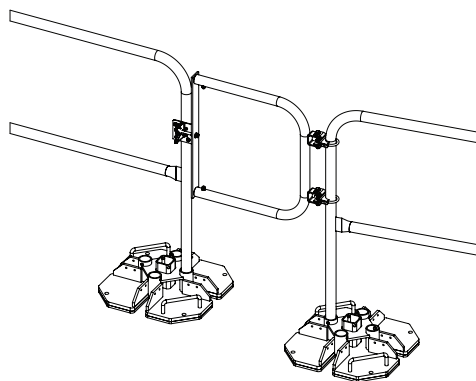
Figure 4C - Assemblage de la barrière pivotante



6. À l'aide d'une rondelle et d'un écrou de chaque côté de la section de rail, avec la tête du boulon en face du loquet de la clavette, installez le boulon 3/8 po-16 x 3 1/2 po (élément 9) sur la section intérieure du garde-corps (élément 2) avec une clé 9/16 po.

7. Faites glisser la section de rail pour obtenir la bonne longueur et serrez les vis d'arrêt (élément 11) avec une clé Allen de 1/4 pouce.

Figure 4D - Assemblage de la barrière pivotante



8. Pour que le boulon active de manière sécuritaire le loquet de la clavette, ajustez le boulon en U de la plaque de verrouillage (3/8 po-16 x 3 1/2 po) et/ou la section intérieure du garde-corps au besoin.

9. Pour empêcher tout glissement, serrez le boulon en U de la gâche à l'aide d'une clé 11/16 po.

Figure 5 - Système de trappe de toiture

Reportez-vous à l'installation du garde-corps (figure 3) afin d'installer le système de trappe de toiture.

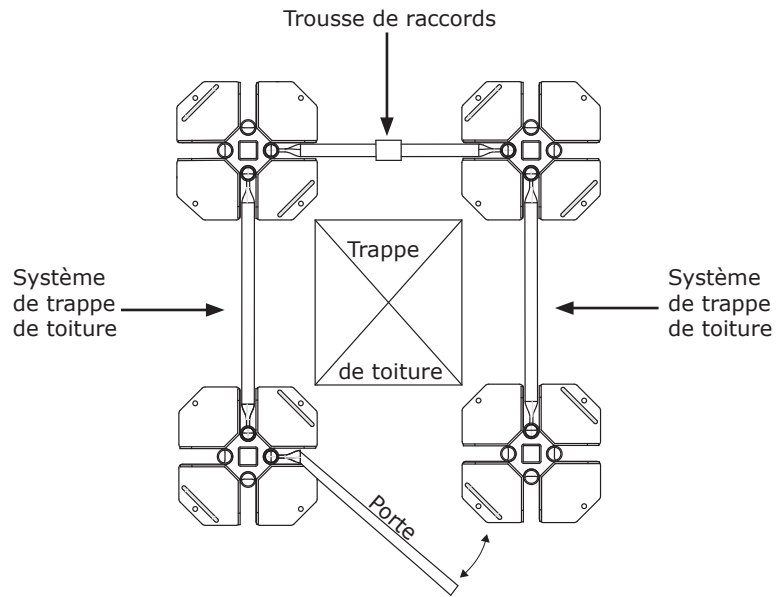
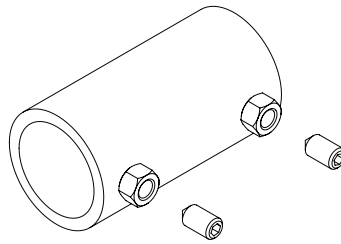


Figure 6 - Installation de la trousse de raccords



Remarque : vous utilisez les trousses de raccords lorsque vous devez raccourcir une section de rail pour obtenir une certaine longueur.

- | | |
|----|---|
| 1. | Mesurez la longueur à supprimer de la section de rail. |
| 2. | Marquez la longueur mesurée en haut des barrières médianes. |
| 3. | Sciez aux emplacements marqués. |
| 4. | Insérez les deux sections de rail dans les deux extrémités de la trousse de raccords, pour que les deux extrémités soient centrées dans le raccord. |
| 5. | À l'aide d'une clé Allen 1/4 po, serrez les vis d'arrêt afin de serrer l'éclisse de raccord. |

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



The Ultimate in Fall Protection

CSG États-Unis & Amérique latine

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Numéro vert : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopie : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, Ontario L5S 1Y9
Téléphone : 905.795.9333
Numéro vert : 800.387.7484
Télécopie : 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

CSG Europe du Nord

5a Merse Road
North Moon, Moat
Reditch, Worcestershire, UK
B98 9HL
Téléphone : + 44 (0)1527 548
000
Télécopie : + 44 (0)1527 591 000
csgne@capitalsafety.com

CSG EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)

Le Broc Center
Z.I. 1re Avenue
5600 M B.P. 15 06511
Carros
Le Broc Cedex
France
Téléphone : + 33 4 97 10 00 10
Télécopie : + 33 4 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

CSG Australie & Nouvelle-Zélande

95 Derby Street
Silverwater
Sydney, NSW 2128
AUSTRALIE
Téléphone : +(61) 2 8753 7600
Numéro vert : 1 800 245 002 (AUS)
Numéro vert : 0800 212 505 (NZ)
Télécopie : +(61) 2 8753 7603
sales@capitalsafety.com.au

CSG Asie

Singapour :
16S, Enterprise Road
Singapour 627666
Téléphone : +65 - 65587758
Télécopie : +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai :
Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, R.P. de Chine
Téléphone : +86 21 62539050
Télécopie : +86 21 62539060

www.capitalsafety.com

